

March of Dimes Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'oeuvre?

• Santé et bien-être : Accès accru aux soins de santé; meilleurs diagnostics et traitements des troubles et des maladies secondaires; coordination des soins; maîtrise de l'information en matière de santé; promotion de la santé et du mieux-être; prévention des états chroniques liés à l'âge; prévention de la maltraitance et de la négligence; réduction de la mortalité prématurée et formation des professionnels de la santé sur le vieillissement et les handicaps. • Inclusion, participation et communauté : Sociétés accessibles, notamment des collectivités adaptées aux personnes âgées et aux personnes handicapées, supprimer les obstacles de tout genre : architecturaux, culturels, législatifs. Impact et conséquences du vieillissement et des handicaps sur l'engagement civique et communautaire et rôle de la technologie et de la conception universelle sur la promotion de l'inclusion, de la participation et de la gestion des connaissances. • Soutien et services à long terme : Soutien pour les familles et les personnes chargées des soins, formation et éducation des professionnels de soutien direct; autodétermination, accès, disponibilité et abordabilité du soutien et des services; aspect moral de la non-discrimination, comme les soins palliatifs et les questions de fin de vie. • Sécurité du revenu : Emploi, sécurité de la retraite, amélioration de l'actif; adaptation et accessibilité dans le milieu de travail; valeur des contributions communautaires et sociales non rémunérées. • Science de l'établissement de liens : Recherches sur l'établissement de liens entre le vieillissement et les handicaps et sur des façons de transférer ces connaissances pour qu'elle serve à l'élaboration des politiques à l'échelle locale, nationale et internationale. Recommandations : 1. Élaborer un programme international officiel pour l'établissement de liens entre le vieillissement et les handicaps grâce à la participation de chercheurs, de professionnels, de décideurs, d'ainés, de personnes handicapées et de leur famille. 2. Obtenir des bailleurs de fonds

publics et privés un soutien financier à la recherche et des bourses d'études contribuant à l'avancement des connaissances, des politiques et des pratiques en matière d'établissement de liens entre le vieillissement et les handicaps. 3. Obtenir des responsables des politiques de santé et des politiques sociales d'incorporer l'établissement de liens et le transfert des connaissances comme stratégies clés dans la planification des politiques pour édifier une société dans laquelle tous les citoyens, y compris les personnes handicapées de tout âge, peuvent participer pleinement.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

- L'établissement de liens entre les connaissances, les politiques et les pratiques en matière de vieillissement et de handicap à l'échelle nationale et internationale doit être encouragé de façon active. Le fait de vieillir avec un handicap ou de développer un handicap en vieillissant constitue des tendances démographiques mondiales. Les collaborations transnationales et internationales peuvent appuyer le développement et le transfert des connaissances et la mise en œuvre de pratiques exemplaires. Elles peuvent faciliter l'échange d'information entre les personnes handicapées et leurs familles et favoriser leur autonomisation.
- L'établissement de liens comprend plusieurs activités qui doivent se produire en même temps, à de multiples niveaux de développement des connaissances, des politiques et des pratiques, et inclure des groupes d'intervenants axés sur les handicaps et le vieillissement. La portée des activités d'établissement de liens nécessaire est vaste. Elle comprend l'analyse des politiques publiques, de la recherche interdisciplinaire, l'élaboration de meilleures pratiques professionnelles et la création d'une coalition entre les groupes de revendication et les différents intervenants. Les aînés et les personnes handicapées, ainsi que leurs familles doivent participer activement aux activités d'établissement de liens en reconnaissance de leurs droits à l'autodétermination et à l'inclusion sociale.
- L'établissement de liens efficaces entre les connaissances, les politiques et les pratiques en matière de vieillissement et de handicap nécessite une collaboration interdisciplinaire et un engagement auprès des décideurs nationaux et internationaux. L'élaboration de modèles efficaces d'établissement de liens et de pratiques réussies exige l'engagement d'intervenants professionnels et de citoyens envers le regroupement de connaissances et d'expériences pertinentes. Les décideurs doivent engager des courtiers du savoir pour apporter des changements aux programmes et aux politiques qui appuient les activités d'établissement de liens.
- Le rapprochement du domaine du vieillissement à celui du handicap nécessitera la création d'un modèle clair d'établissement de liens. La recherche doit toutefois accorder une attention immédiate et persistante au rythme de l'établissement de liens afin d'assurer qu'il répond aux besoins de la personne qui vieillit avec un handicap afin qu'elle puisse négocier et faire des choix de vie, utiliser les systèmes de soutien et de service et saisir les possibilités d'inclusion et de participation complètes à la société.
- L'établissement de liens requiert la mise en place d'une terminologie commune et d'une base de connaissance. Les tâches comprennent des activités de diffusion, de coordination, d'évaluation, d'autonomisation, de prestation de services, de gestion de financement et d'élaboration

de politiques. Les technologies comprennent diverses technologies de l'information, des instruments d'évaluation et des directives. Les pratiques d'établissement de liens doivent être cataloguées et incorporées à des référentiels d'information libre-accès aux fins d'utilisation par les réseaux axés sur le vieillissement et le handicap.